

Prefecture de l'Yonne  
Direction de l'Administration  
communale - 1<sup>er</sup> Bureau - N° 03953  
Vu: Corbeil-Lessonnes le 2 juillet 1967  
Pour le Prefet et son Délégué  
le 8<sup>e</sup> de l'Administration communale

9

Cantine, ause réunions, banquets de Noël.  
Il donne tous pouvoirs au Maire dans ce sens.

### XI Extension du périmètre d'agglomération.

Après le rapport de Monsieur André Gassin, le Conseil décide d'étendre dans la partie Est de la Commune, le périmètre d'agglomération,

1<sup>o</sup>) - jusqu'au sentier rural n° 19 du Bas Gros Renault, dans toute sa longueur, afin de favoriser l'aménagement de la zone pavillonnaire projetée;

2<sup>o</sup>) - de l'étendre à la limite <sup>est</sup> de la parcelle n° 36 lieu-dit "La Jeannotte", pour la construction d'un groupe scolaire (maternelles, primaires), d'un futur C.E.S. et de 100 appartements H.L.M.

3<sup>o</sup>) - d'inclure le lieu-dit "La Corbillasse", entièrement construite à l'heure actuelle.

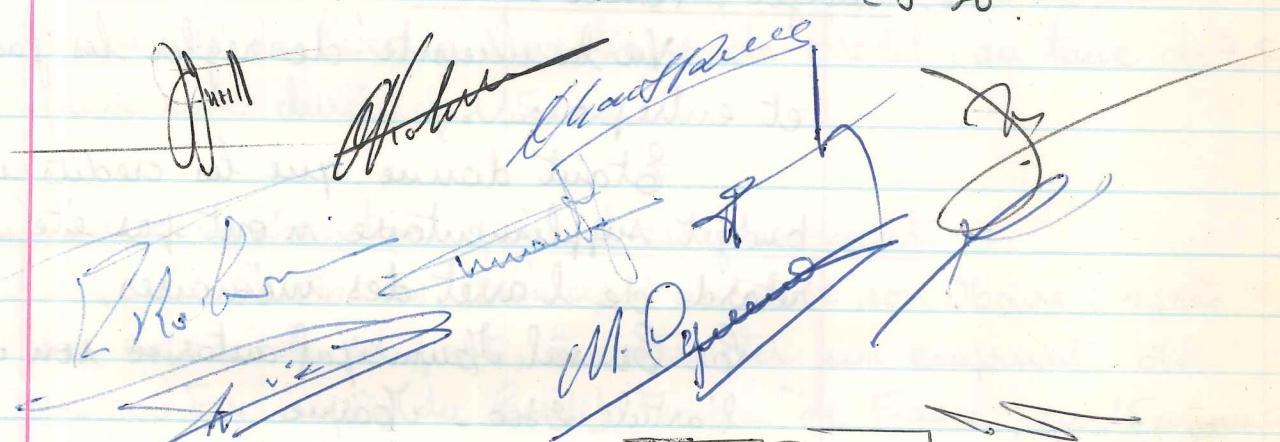
### XII 8 Mai 1967.

Sur la proposition de Monsieur Dhaut, le 8 Mai sera toujours célébré le soir à 19 heures, devant le Monument aux Morts.

### XIII 14 Juillet

Le Conseil fixe l'ordonnance des fêtes du 14 juillet et en confie la direction à la Commission qui s'en est fort bien occupé l'année dernière.

La séance est levée à 23<sup>h</sup> 30.



Séance du Conseil Municipal  
du 16 Juin 1967 à 19 heures.

Le seize juin mil neuf cent soixante sept, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de Bennecy, régulièrement convoqué, s'est réuni à

la Mairie de Bennecy en séance extraordinaire, sous la présidence de son Maire.

Etaient présents: M. Robert Maire, Judith et Gilbert Adjoints Dhont, Violette, Cunaut, Louet, Gilles, Rabier, Roy, Tirauflet, Nice, Legrand.

Excusés: M. M. Chauvet, Hot, Goudy

M. Baulieu qui donne pouvoir à M. Judith.

Secrétaire: M. Roy

#### 1. Inauguration de la gendarmerie

Le Conseil Municipal entend l'exposé du Maire sur l'organisation de cette inauguration et les conditions dans lesquelles elle doit s'effectuer.

#### 2. Interville Bennecy - Ballancourt-sur-Essonne

Le Maire demande aux Conseillers Municipaux disponibles d'assister à cette manifestation.

#### 3. Légs Gallemard

Le Conseil retient la candidature de Mademoiselle Nicole Bataille.

#### 4. 14 Juillet

Le Conseil charge Monsieur Louet de l'orchestre et autorise le Maire à commander des affiches.

#### 5. Budget : Fonds libres

Vu la nécessité de régler les factures des fournisseurs et entrepreneurs,

Etant donné que les crédits inscrits à cet effet au budget supplémentaire n'ont pas été employés par suite du retard de l'arrêt des mémoires,

Le Conseil Municipal autorise son Maire à régler sur:

l'article 2300 - Mairie	46 661,51
2304 - Bimétierie	54 797,05
2305 - Adduction d'eau	453 750,00
2142 - Mobilier Scolaire	1 802,00
2101 - Terrain Scolaire	200 000,00
2309 - Gendarmerie	68 612,49
2315 - Voirie	2 663,21

## 6- Restaurant Municipal Scolaire

10

Le Conseil Municipal ne retient pas la proposition de Monsieur Jacquet tendant à limiter à la distribution des frais, le service du restaurant, qui fonctionnera donc jusqu'à la fin de l'année scolaire.

## 7- Participation aux dépenses de scolarité des élèves de Hennecy, fréquentant le C.E.G de Ballancourt-sur-Essonne

Le Conseil Municipal, après avoir entendu un exposé du Maire et l'avis de chacun des membres du Conseil,

décide

d'accorder sa participation totale à la dépense de 80,00 Frs par enfant, pour les frais de scolarité des enfants de la commune fréquentant le C.E.G. de Ballancourt-sur-Essonne soit un total pour 37 enfants de 2.960,00 Frs.

Par contre, il invite son Maire à intervenir avec fermeté, dans le cas où le détail des frais ne serait pas conforme à la réglementation, auprès de la Commune de Ballancourt-sur-Essonne.

Le Maire répond qu'une réunion de l'Association des Maires du Canton qu'il préside, est prévue le 30 Juin et que la question est à l'ordre du jour, posée par d'autres Maires.

## 8- Emprunt complémentaire pour l'achat du terrain scolaire

Après exposé du Maire, le Conseil Municipal approuve et autorise le Maire à contracter un emprunt de 100.000 Frs auprès de la Société Auxiliaire de Crédit, au taux de 7,50% pour une durée de 15 ans.

## 9- Emprunt complémentaire pour l'assainissement

Le Conseil Municipal autorise son Maire, après un exposé de sa part, à contracter un emprunt de 100.000 Frs auprès du Crédit Foncier de France, en 15 annuités au taux de 6,90 l'an.

Il profite de cette occasion pour remercier Monsieur Renaudin, qui a permis à la commune, grâce à son action auprès du Crédit Foncier de France, de réaliser l'assainissement de nos voies.

## 10- questions diverses

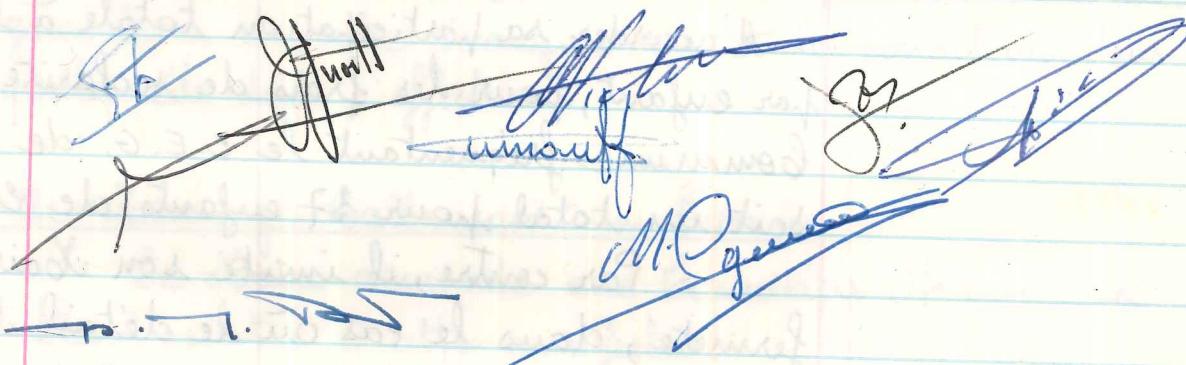
- Lettre de la Laiterie Parisienne, demandant si rien ne s'oppose à la création d'une Superette, dans le centre commercial de la voie nouvelle:

Le Conseil ne présente aucune objection.

- Remerciements:

Le Conseil prend note des remerciements de Monsieur Jean-Louis Canivet, à qui la troisième médaille de la Ville a été attribuée à l'unanimité, après une consultation par écrit de chacun des membres du Conseil Municipal.

La séance est levée à 20<sup>15</sup>.



Séance du Conseil Municipal  
du 23 Juin 1967

Le vingt trois juin mil neuf cent soixante sept à vingt et une heures, le Conseil Municipal de la Commune de Benney, régulièrement convoqué, s'est réuni à la Mairie de Benney en séance extraordinaire, sous la Présidence de son Maire.

Etaient présents: M. Robert Maire, Judith Adjoint, Violette, Roy, Bouet, Gouant, Nice, Goudy, Chagenet, Legrand, Brouillet, Hott.

Excusés: M. M. Gilbert, filles

Pouvoirs: M. Rabier à M. Robert  
M. Baulieu à M. Judith  
M. Ghent à M. Hott.

1<sup>o</sup> - Construction du nouveau groupe scolaire

I - Après avoir entendu le rapport de la réunion qui s'est tenue le 10 Juin avec Monsieur Jourven Architecte,